



## CIRCULAIRE

**DOSSIER :** MTG 1/12 **À L'ATTENTION** Points de contact nationaux du PROE  
**DATE :** 25 juin 2020 **DE :**  
**CIRCULAIRE :** 20/51  
**OBJET :** **Projet d'ordre du jour provisoire pour la seconde réunion du Conseil exécutif du 3 au 4 septembre 2020**

Chers Membres,

Au titre de la circulaire 20/38 du 1<sup>er</sup> mai 2020, veuillez trouver le projet d'ordre du jour provisoire pour la deuxième réunion du Conseil exécutif convoquée les 3 et 4 septembre 2020 au Samoa. Les commentaires destinés au PROE sont à adresser à la directrice générale ([audreyp@sprep.org](mailto:audreyp@sprep.org)) avant le mardi 30 juin 2020. Comme cela a été mentionné dans notre circulaire 20/38 – Dates pour la réunion du Comité exécutif du PROE les 3 et 4 septembre 2020, nous avons sollicité l'opinion de nos Membres afin de savoir si, en raison de la COVID-19, la réunion devait avoir lieu en mode présentiel ou virtuel. Seuls deux Membres ont répondu, privilégiant l'un et l'autre une réunion virtuelle. Je souhaiterais votre confirmation sur ce point. L'absence de réponse sera considérée favorable à une réunion virtuelle.

Concernant ladite rencontre, les Membres se souviendront que la deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE est constitué de :

1. la **Nouvelle-Zélande**, qui représente les Membres métropolitains
  - Sous-groupe – Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
2. **Les Samoa américaines** qui représente les Membres polynésiens
  - Sous-groupe – Îles Cook, Nioué, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Wallis et Futuna
3. **Guam et Kiribati** pour les Membres de la Micronésie
  - Sous-groupe – États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Nauru, Palaos
4. **Nouvelle-Calédonie** qui représente la Mélanésie et les Membres francophones
  - Sous-groupe – Fidji, Nouvelle-Calédonie, Papouasie–Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu, plus Polynésie française, Wallis et Fortuna.

Le Conseil exécutif comportera également la troïka suivante :

1. **Les Îles Salomon** (prochaine présidence 2020)
2. **Samoa** (présidence 2019)
3. **Palaos** (présidence 2018)

Le Secrétariat partagera les coordonnées des personnes à contacter à partir de la liste des points de contact nationaux du PROE pour chaque sous-groupe avec les représentants du Conseil exécutif susmentionnés et conformément aux contributions de notre première réunion du Conseil exécutif. Le DGA contactera les représentants des sous-groupes afin de leur proposer une aide pour les réunions préparatoires des mandants respectifs.

Si vous souhaitez obtenir plus de détail sur le Conseil exécutif et l'ordre du jour provisoire, contactez [apiseta@sprep.org](mailto:apiseta@sprep.org) et mettez en copie [rogerc@sprep.org](mailto:rogerc@sprep.org).

Cordialement,

Kosi Latu  
**Directeur général**